

Informations de base

2022/2914(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Date à laquelle l'obligation de compensation prend effet pour certains types de contrats

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)07175	25/10/2022	